

Mélanges offerts en hommage à Remi Jolivet

édité par
Alexei PRIKHODKINE et Aris XANTHOS



Cahiers de l'ILSL, n° 36, 2013


UNIL | Université de Lausanne

La linguistique fonctionnelle, et après?
(La pertinence et l'enquête)

Yves ERARD

Université de Lausanne

Cet article aimerait donner suite au fonctionnalisme en linguistique, non pas en tant que théorie, mais plutôt en tant que méthode. Dans ce but, il aimerait montrer la possibilité d'un virage pragmatique en faisant voir que certaines recherches en linguistique fonctionnelle ont été animées par un autre principe de pertinence que celui qui était explicitement revendiqué.

This paper is an attempt to rethink functionalism in linguistics, not as a theory but rather as a method. To achieve this goal, I would like to point out a possible pragmatic turn by showing that some inquiries in functional linguistics were moved by a principle of relevance different than the one openly claimed.

LA LINGUISTIQUE FONCTIONNELLE

Dans les années 1970, alors que le structuralisme est au faîte de sa gloire, l'Université de Lausanne décide de se doter d'une chair de linguistique générale. Pour ce faire, elle fait venir deux élèves d'André Martinet de Paris: Mortéza Mahmoudian et Remi Jolivet.

Dans les années 1990, c'est eux qui m'ont formé à la sémiologie, à la phonologie et à la syntaxe en adoptant (au départ) le point de vue fonctionnaliste d'André Martinet.

20 ans – et quelques théories linguistiques qui ont révolutionné le champ de la linguistique – plus tard, la température universitaire est plus propice à la contraction qu'à la dilatation

des postes en linguistique générale. La saison invite plutôt au bilan qu'à la prospective. J'aimerais donc évaluer ce qui me reste de ma formation comme on estime la profondeur d'une réserve de bûches juste avant la prochaine ère glaciaire. Pour ce faire, je vais tenter de répondre à la question de mon titre: "la linguistique fonctionnelle, et après?". Cette simple question est en fait double selon qu'un autre la pose (a) ou que je me la pose à moi-même (b).

a) Dans son article "Etre martinien", Jorge Morais Barbosa (2001) raconte comment, lors de l'évaluation d'un projet qui se réclamait du fonctionnalisme, une membre du comité chargé de le juger a demandé à une de ses collaboratrices "Qu'avez-vous retenu de Martinet? La double articulation?".

Personnellement, je retiens de cette anecdote qu'à partir des années 2000 (au moins), pour une institution qui évalue la pertinence d'un projet de recherche en linguistique, le paradigme fonctionnaliste ne semble plus assez productif pour être à l'ordre du jour de manière incontestable. Il doit désormais se justifier à la forme passée, en se posant la question de ce que l'on peut encore bien retenir de cette théorie linguistique. Quand les convives se demandent comment accommoder les restes, il semble clair que les temps des opulents banquets sont derrière. La référence au fonctionnalisme ne va donc plus de soi et ceux qui s'en réclament doivent accepter de s'entendre dire: "la linguistique fonctionnelle, et après?". Mais qu'il est dur pour celui qui a été formé à cette école de prendre conscience que son héritage compte désormais plus comme un passif que comme un actif dans le capital accumulé durant la formation. On ressent le même dépit que le maréchal ferrant quand il regarde passer les voitures sur le bord de la route et doit sérieusement penser à remiser ses outils et ses techniques de ferrage si chèrement acquis.

b) Dans son article "Etre martinien", Jorge Morais Barbosa (2001) se pose ensuite la question à lui-même: qu'a-t-

il retenu de l'enseignement de Martinet? Il répond: "Le sentiment d'une cohérence théorique remarquable" (Morais Barbosa, 2001: 115) et précise:

Martinet a développé un cadre théorique qui peut surprendre par ce qu'il a à la fois de simple et d'opératoire et dont l'idée de la double articulation n'est qu'une simple composante (Morais Barbosa, 2001: 115).

Personnellement, quand je me demande ce que j'ai retenu de l'enseignement fonctionnaliste que j'ai suivi, je crois que je ne serais pas prêt à répondre sa "cohérence théorique" dans le sens où Morais Barbosa utilise cette expression dans son texte. En effet, si, comme il le prétend, "l'idée" de la double articulation est une composante de la théorie fonctionnaliste, cela implique que, pour lui, la théorie fonctionnaliste est un ensemble d'idées. Je trouve qu'il ne peut pas y avoir pire malentendu sur ce que peut être une théorie que de la présenter comme un ensemble d'idées. Sans rien dire du caractère très platonicien que véhicule une telle conception, je ne pense pas qu'une théorie soit une idéologie parce que, dans ce cas, la "cohérence théorique" ne peut être comprise qu'en opposition à la "cohérence théorique" d'une théorie concurrente; un ensemble d'idées contre un autre ensemble d'idées. La théorie fait alors office de bannière derrière laquelle il faut se ranger en bon ordre.

Présenté comme cela, je n'ai vraiment aucune envie de défendre le fonctionnalisme en linguistique, ni d'ailleurs quelque autre théorie linguistique que ce soit. Cette bataille ne me semble plus valoir la peine d'être livrée. Non que la réflexion intellectuelle n'implique pas un certain débat, mais parce la conversation qui découle de ce type de confrontation relève beaucoup plus de la dispute théologique dans laquelle se font face deux dogmatismes que de l'échange intellectuel dans

lequel l'existence de l'autre est garantie par un principe de charité qui ne voue pas forcément l'autre au bûcher.

Bien sûr, si je tourne le dos à ceux qui brandissent une théorie comme un étendard, si je déserte cette position fonctionnaliste en linguistique, ce n'est surtout pas pour me retrancher derrière les positions d'une autre théorie, ou plus précisément pour intégrer les rangs d'une autre communauté théorique, dont ma voix pourrait porter les idées. Certainement pas. Mais je suis alors sans communauté et sans voix. Ce que je retiens de l'enseignement fonctionnaliste revient comme une question lancinante, douloureuse comme un membre fantôme: la linguistique fonctionnelle, et après?

Si je ne retiens pas comme Jorge Morais Barbosa un sentiment de "cohérence théorique", je partage cependant avec lui une même impression d'avoir retiré quelque chose d'important de l'enseignement que j'ai reçu, sans pourtant pouvoir dire exactement quoi. Mieux appréhender cet héritage m'aiderait à mieux reconnaître ma dette à l'égard de ceux qui m'ont formé en linguistique. Pour ce faire, je m'appuierai sur l'article de Remi Jolivet "Remarques sur la morphologie au sens de Martinet" (1979).

LE SENS À DONNER À LA MORPHOLOGIE SELON JOLIVET

L'article de Jolivet m'a toujours paru un peu étrange. Pourtant, comme celui de Morais Barbosa cité ci-dessus, il commence de manière assez classique en rendant hommage à la cohérence théorique de la définition martinétienne de la morphologie:

il n'y pas de conception plus cohérente, ni plus efficace, de ce que peut-être la "morphologie" que celle proposée par André Martinet (Jolivet, 1979: 161).

A "cohérente", il ajoute l'adjectif "efficace", détail qui pourrait passer complètement inaperçu s'il ne renvoyait pas à une conception pragmatique de la validité d'un concept théorique (au sens où, pour dire vite, la valeur d'un concept est jugée sur

ses conséquences pratiques) référence implicite que vient confirmer le propos qu'il entend tenir dans cet article sur la définition fonctionnaliste de la morphologie: "... et, surtout, il y a une distance certaine, sur ce point, entre la théorie et la pratique fonctionnaliste" (Jolivet, 1979: 163). Autrement dit, si je comprends bien, le sens de la morphologie tiendrait aussi à l'usage que font les linguistes fonctionnalistes du terme *morphologie* dans leurs pratiques de recherche. Dans cette tentative de donner une meilleure définition de la morphologie au sens de Martinet, Jolivet semble reprendre le conseil wittgensteinien en matière de description de la signification: "Laisse donc l'usage t'enseigner la signification" (Wittgenstein, 2005: 299).

Mais, à ce stade, il convient d'être un peu plus précis sur la procédure de l'auteur pour mieux en saisir la démarche. Dans un premier temps, Jolivet montre, citations à l'appui, que Martinet n'a pas un usage constant de ce qu'il appelle *morphologie* dans ses écrits. Il choisit ensuite la définition qui lui paraît la plus constante: la morphologie est l'étude des variations du signifiant. Puis Jolivet démontre que cette définition a le défaut de la circularité. En effet, selon cet usage, pour identifier un mot (un monème ou une unité de première articulation comme on dit chez nous) il faut pouvoir le remplacer par un autre mot (faire une commutation). Cependant, pour cela, il faut savoir quel monème vient avant et quel monème vient après; on peut ainsi déterminer si l'environnement a une influence ou non sur son identité. Seulement, la connaissance de ce qu'il y a autour du monème implique que l'on connaît déjà les limites exactes de ce monème, autrement dit que, d'une manière ou d'une autre, on l'a déjà parfaitement identifié.

Prenons l'exemple du pluriel français: pour savoir que le pluriel du défini peut avoir deux variantes *lé* (devant chat) et

léz (devant animaux), je dois déjà savoir que j'ai affaire au mot *animaux* et non pas *zanimaux* (comme pour *zèbres* où je n'ai pas affaire à *léz èbres*). Autrement dit, je suis déjà censé savoir que le défini à deux variantes *léz* devant voyelle et *lé* devant consonne.

Si l'on suit bien le raisonnement, il faut comprendre que la critique de Jolivet ne porte ni sur des variations mineures des définitions de la morphologie selon Martinet, ni sur le manque de cohérence entre différents moments de cette définition. Jolivet ne s'attaque pas au manque de cohérence de la théorie considérée comme système. La critique est autrement plus sérieuse que celle qui porte sur les rapports intrathéoriques du terme *morphologie*. D'ailleurs, en y regardant d'un peu plus près, la critique de Jolivet ne s'adresse pas du tout à l'habileté ou la maladresse théorique de Martinet.

Le paradoxe que relève Jolivet est le suivant: si un linguiste applique la morphologie définie comme l'étude des variantes du signifiant, il sera bien incapable en pratique de repérer la plus petite variante de signifiant. La difficulté que pose la définition de Martinet réside dans le fait que le linguiste (en l'occurrence Jolivet) dit une chose et fait tout autre chose que ce qu'il dit faire: la définition de la morphologie n'est pas en accord avec la pratique fonctionnaliste de la morphologie. Il y a échec à dire la morphologie ou, pour reprendre Austin (1970), la parole est malheureuse ou, pour reprendre Cavell (2009), il n'y a pas accord entre ce que je dis et ce que je veux dire:

Il y a donc bien une pratique de la morphologie en désaccord à la fois par excès et par défaut, avec la définition donnée à ce terme. Cette pratique consiste en réalité à étudier et à énoncer les conditions linguistiques (contextuelles) d'atteinte ("accident") à une correspondance signifiant-signifié telle qu'à tout signifié objet d'un choix devrait correspondre idéalement un signifiant ... (Jolivet, 1979: 169).

PRINCIPE DE PERTINENCE

Pour échapper au paradoxe qui veut que, si l'on applique strictement la définition de la morphologie comme étude des variantes du signifiant, l'on ne trouve rien en pratique, Jolivet pose que ce qui fonde l'unité du signe c'est le lien entre le signifiant et le signifié, lien qu'il n'est pas toujours possible de dégager par des procédures techniques bien définies comme la commutation. Il préfère donc revenir à la définition martinettiennne comme "chapitre de la grammaire qui traite de l'ensemble des faits formels non pertinents de la première articulation du langage" (Jolivet, 1979: 164). La raison de ce choix tient à ce que cette définition "s'accorde beaucoup mieux à la pratique effective des fonctionnalistes" (Jolivet, 1979: 165).

La démonstration de Jolivet est importante parce qu'elle fait se croiser deux principes de pertinence bien différents: le premier se trouve dans la définition de la morphologie comme présentation des faits morphologiques non pertinents; le second tient à la recherche d'un accord entre ce que l'on dit faire et ce que l'on fait effectivement (ou, en considérant le langage comme une activité, entre ce que l'on veut dire et ce que l'on dit effectivement).

Le premier principe de pertinence est lié à la définition du monème (ou unité de première articulation) comme plus petite unité significative qui relie une forme constante (signifiant) à une signification constante (signifié) correspondant à un choix unique du locuteur. Cette unité étant définie (le pluriel, par exemple) les variations que prennent la forme phonique du signifiant ne sont plus pertinentes (par exemple, le fait que le pluriel soit *é* ou *éz* n'est pas pertinent du fait que le locuteur ne peut pas choisir de dire *léz cha* ou *lé animo* à la place de *lé cha* et *léz animo*). Mais Jolivet n'est pas dupe du problème que pose le principe de pertinence s'il est utilisé "dans les termes

d'une logique du tout ou rien" (Jolivet, 1979: 169). Une variation morphologique comme celle des radicaux *par* et *parte* n'est pas pertinente pour l'opposition *je pars* ~ *nous partons*, mais elle l'est pour *il part* ~ *ils partent* – elle est en même temps pertinente et non pertinente. Se prémunir contre ce type de flou

suppose qu'on substitue à la réalité complexe d'un instrument de communication de nature sociale et éminemment variable, l'abstraction idéalisante de nature systématique satisfaisant à une condition d'homogénéité qui ne s'observe pas, même au niveau idiolectal (Jolivet, 1979: 169).

En amendant le principe de pertinence selon une logique de la variation continue (en l'occurrence du signifié), Jolivet pense que le changement aura des répercussions bien au-delà du domaine de la morphologie:

Nous ne saurions, bien entendu, résoudre ici cette question qui exige beaucoup plus que de petites modifications du discours théorique, une véritable transformation de la conception générale de ce qu'est une langue, moins calquée sur des modèles formels "atomistes", implicites ou explicites, et fournissant les outils conceptuels et méthodologiques nécessaires pour traiter des phénomènes continûment variables sans nier cependant ni la communication, ni le changement de "forme" (Jolivet, 1979: 170).

Il ajoute que le fonctionnalisme est sans doute la théorie la mieux placée pour dépasser une conception "atomiste" de la langue.

Ici, je suis partagé. D'un côté, je ne vois pas très bien comment l'assouplissement du principe de pertinence fonctionnaliste pourrait avoir les conséquences dont parle Jolivet. D'un autre côté, je vois assez bien en quoi une approche moins atomiste et moins formelle transformerait la conception qu'un linguiste pourrait se faire du langage, ce qui implique un petit détour.

La linguistique fonctionnelle tire son principe de pertinence d'une définition de la langue comme instrument de communication doublement articulé. En cela elle hérite de l'axiomatique de Karl Bühler (2009) qui a posé un certain nombre d'axiomes pour définir la langue comme instrument de communication. Cette définition axiomatique de la langue n'est pas théorique au sens où les propositions qu'elle pose serait le point d'arrivée d'une démarche inductive (empirique par exemple), mais plutôt au sens où ces propositions servent de point de départ à une démarche déductive qui consiste à fonder la recherche sur des axiomes dont il s'agit de tirer toutes les conséquences dans l'enquête¹. Dire, comme le fait Jolivet à la fin de son article, que toute analyse linguistique et plus généralement toute théorie linguistique générale mettent le linguiste face au problème de la détermination des unités entraîne irrémédiablement le dit linguiste vers une conception atomiste et formelle, tant au niveau des unités de la première articulation qu'au niveau de celles de la deuxième. Ce raisonnement ressemble à la surprise que l'on peut ressentir quand on tire un trait au compas et que l'on rejoint tout à coup les segments du trait par lequel on avait commencé à tracer le cercle. D'un côté, on postule que la langue est un instrument de communication composé d'unités – qui ont seulement une forme pour les phonèmes et qui résultent d'un lien entre une forme et un sens pour les monèmes –, d'un autre, on se rend bien compte des limites qu'impose ce type d'approche formelle et atomiste.

¹ Ecouter à ce sujet la conférence de J. Bouveresse "Karl Bühler et le mode de pensée axiomatique dans les sciences du langage" (avril 2009), intervention au colloque *Karl Bühler, penseur du langage* (disponible sur le site du Collège de France).

Pour échapper à ce problème de circularité, il faut, à mon avis, tenir compte d'un élément que ne mentionne pas Jolivet, bien qu'il fasse partie intégrante de la définition que Martinet pose comme axiome de base: le caractère oral de la langue. Cette primauté de l'oral caractérise le message linguistique comme un flux verbal continu que le récepteur doit découper en unités de première et de deuxième articulation afin de comprendre l'émetteur.

Prenons un exemple! Un ouvrier A demande à un autre ouvrier B "apporte-moi une dalle". L'ouvrier B doit découper le flux verbal en plusieurs unités de première articulation *apporte-moi-une-dalle*, mais aussi en plusieurs unités de deuxième articulation *d-a-lle*. Imaginons maintenant que l'ouvrier A demande à l'ouvrier B "dalle" et que ce dernier apporte une dalle. S'est-il dit "apporte-moi une" dans la tête? Comment se fait-il que l'ordre "dalle" soit l'équivalent de l'ordre "apporte-moi une dalle"? La signification d'un ordre ne serait-elle pas forcément l'addition des unités qui le composent?

L'exemple est tiré des premières pages des *Recherches philosophiques* (2005) dans lesquelles Wittgenstein critique, comme dans les premières pages du *Cahier bleu* (1965), la conception de la signification comme quelque chose qui accompagnerait le mot (plus précisément la forme du mot) et la compréhension comme une simple addition d'unités comportant un signifiant (forme) et un signifié (contenu). La trop grande attention aux mots dans ce processus de compréhension nous fait focaliser sur la forme et nous fait perdre de vue l'usage.

Il convient alors de se demander ce que l'on veut dire par "double articulation" et si la prétention de ce concept théorique à valoir pour tous les usages du langage n'est pas un peu exagérée. Si l'on pose la primauté de l'oral, la tâche du linguiste consiste d'abord à dégager les unités de première articulation, puis les unités de seconde articulation. On pour-

rait dire que son travail exige qu'il découpe le flux sonore en mots, puis en lettres. Ce faisant, le linguiste travaille à fixer un usage écrit à partir d'un usage oral. Il doit trouver un alphabet (que l'on appelle cet alphabet "phonétique" n'enlève rien au fait que cette notation graphique n'est, en définitive, qu'une manière d'écrire). Le défi consiste à trouver les lettres qui puissent lui permettre de construire un système graphique le plus économique possible où idéalement chaque son correspondrait à une graphie et une seule (le son *l* sonore et le son *l* sourd sont tous les deux représentés par un même symbole *l* graphique en français parce que les sons *l* sourd et *l* sonore ne permettent pas de différencier des mots qui ne se distingueraient que par ce trait phonique). Il doit déterminer un lexique en décidant s'il y a lieu de considérer telle unité comme une seule unité ou comme le composé de plusieurs unités (*arc-en-ciel*, par exemple, doit-il figurer sous *arc* ou sous *arc-en-ciel* dans un dictionnaire). En dernière analyse, le choix d'une description plutôt qu'une autre est guidé par le principe d'économie. Ainsi, faut-il considérer le *ill* de *maille* comme une variante du *i* de *pieux* en français et l'écrire de la même manière ou non? Faut-il écrire *porte-manteau* ou *portemanteau*?

Une fois posé l'axiome de la double articulation dans la définition de la langue, les fonctionnalistes utilisent toute une série de techniques efficaces (commutation, permutation, suppression, pronominalisation, etc.) pour transcrire une langue orale (qu'elle ait déjà une écriture ou non). Ces techniques d'écriture (grammatiké techné ou grammaire) doivent permettre d'identifier des unités (monèmes pour la première articulation ou phonèmes pour la deuxième articulation). Le principe de pertinence guide ce choix en fournissant des critères pour trancher entre une description qui préfère grouper dans une unité deux phénomènes phoniques

différents et une autre qui opte pour séparer deux phénomènes phoniques dans deux unités différentes (que ce soit au niveau de la première ou de la deuxième articulation). Il est parfaitement clair que ce processus d'identification des phénomènes phoniques ou significatifs pour trouver les meilleures transcriptions possible tant au niveau des lettres (dans un système graphique qui privilégie l'alternance de voyelles et de consonnes [alpha-béta]; les systèmes graphiques syllabiques comme les écritures sémitiques ou les katakanas japonais ou des systèmes hybrides comme les hiéroglyphes fonctionnent avec d'autres types d'unités que les consonnes et les voyelles) qu'au niveau des mots (définis comme une suite de lettres entre deux blancs graphiques) revêt un fort caractère formel parce que la graphie est une forme et un fort caractère atomiste parce que le but est d'isoler des unités. Dès lors, il y a quelque chose d'étrange à s'étonner d'être trop atomiste alors qu'on s'est donné comme but de chercher des unités.

Il ne faut pas exiger de la définition axiomatique de la langue comme instrument de communication doublement articulé plus qu'elle ne peut donner. La linguistique fonctionnelle ne peut prétendre donner une description générale du langage alors qu'elle s'est limitée au départ à ne considérer qu'un certain nombre d'axiomes. Pour peu qu'elle n'oublie pas que son principe de pertinence consiste à limiter sa recherche à une description de la fonction de communication comprise comme transmission d'un message d'un énonciateur à un récepteur, elle n'a pas cette prétention exorbitante. Et pour peu que l'on s'intéresse un peu à la conception de la compréhension qui sous-tend ce modèle de la communication comme transmission d'un message d'un émetteur à un récepteur (imaginez les impulsions électriques qui courent le long de poteaux télégraphiques), on réalise que comprendre pour ce dernier consiste à reconstruire le message à partir de ces traces formelles (imaginez le télégraphiste qui reçoit un câble en morse). L'analogie implicite de ce modèle ne renvoie pas à

l'appareil technique, mais à l'activité de lire (le télégraphe comprend le message quand il lit le télégramme). Vu sous l'angle de la lecture, le principe de pertinence que se donne la linguistique fonctionnelle destine sa description de la langue à n'être ni plus ni moins qu'une grammaire au sens originel grec de *technè grammatikè*. Ce qui est déjà un joli programme de recherche.

Ainsi, elle s'inscrit dans une très longue tradition d'études grammaticales qui a élaboré, au fil des siècles, tout un éventail de technologies de l'écrit (fixation de l'alphabet, élaboration de dictionnaires, construction de grammaires, etc.). Cette filiation a été brouillée par le discours de rupture qu'a entretenu la linguistique au moment où elle a voulu s'imposer comme la science du langage.

Du point de vue de la description, je pense qu'un livre comme la *Grammaire fonctionnelle du français* de Martinet (1979) réinterprète plus la tradition grammaticale qu'il ne tente de l'annuler. Par contre, les analyses phonologiques fonctionnelles introduisent une méthode d'enquête (que l'on peut qualifier d'anthropologique) qui offre la possibilité d'un renouvellement complet du principe de pertinence en linguistique.

LE SENS DE L'ENQUÊTE

La linguistique fonctionnelle de Martinet hérite du principe de pertinence de Karl Bühler. Ce dernier entend appliquer un mode de pensée axiomatique aux sciences du langage, en s'inspirant du mathématicien David Hilbert. Sans entrer dans les détails, Bühler ramène les connaissances linguistiques accumulées à des axiomes généraux à partir desquels un certain nombre de propositions théoriques peuvent être déduites. Dans cette perspective, les propositions théoriques ne tirent

pas leur cohérence des relations qu'elles entretiendraient entre elles dans un système de propositions, mais dans une relation de conséquence par rapport aux axiomes de départ. La définition que donne Martinet de la langue ne tire pas sa pertinence de sa relation à un objet *langue* qui lui serait extérieur comme le fait la linguistique saussurienne, mais dans la relation qu'elle entretient à son application dans une enquête. Les propositions théoriques prennent sens déductivement dans le processus de la recherche plutôt qu'inductivement à partir de données empiriques. En linguistique fonctionnelle, le phonème n'est pas le résultat conceptuel d'une interprétation de données empiriques, mais l'application dans une enquête du principe de la double articulation. La différence tient au rôle que joue la pratique dans le processus de recherche.

Dans le premier cas, le chercheur est seul face à ses données empiriques; dans le second cas, le chercheur et l'informateur travaillent ensemble à dégager les oppositions phonologiques pertinentes dans une recherche qu'ils mènent à deux. Dans le premier cas, la théorie est une abstraction qui résulte de la mise en ordre de faits empiriques sous forme de propositions théoriques; dans le second cas, la théorie est une mise à l'épreuve d'un système de propositions (axiomes) au cours d'une recherche pratique. Encore une fois, la différence tient au rôle que joue la pratique dans le processus de recherche.

Pour en revenir à la morphologie, Hagège, dans un article qu'il consacre à la linguistique de Martinet, reconnaît, d'une certaine manière, le bien-fondé de la conception fonctionnaliste de la morphologie en affirmant que

les spécialistes de morphologie ne font pas autre chose que de traiter les mille manières qu'ont les langues de construire les unités minimales ... (Hagège, 2001: 103).

Je préciserai en disant: "les mille manières" qu'un système graphique a d'isoler des unités *mots*. Dans ce même article,

Hagège se fait plus critique par rapport à la définition martinétienne de la morphologie:

Il faut en fait, comme bien souvent, souligner l'importance de la distinction entre deux sens d'une même notion dans la terminologie des sciences: l'un se réfère à un champ d'études, l'autre à une partie de l'objet à étudier (Hagège, 2001: 105).

La critique d'Hagège à la morphologie au sens de Martinet sonne faux dans le cadre de l'axiomatique fonctionnaliste héritière de Bühler. Elle laisse le fonctionnaliste un peu perplexe. Que pourrait-il répondre? Que le problème que pose la morphologie n'est pas d'abord un problème de terminologie, mais un problème pratique, un problème de description? Que la morphologie n'est pas une notion qui puisse se définir par rapport à un objet d'étude, mais par rapport à une pratique de recherche? En fait, il est bien difficile de justifier par le discours une proposition théorique qui découle d'un axiome (la définition de la langue comme instrument de communication, etc.) qui pose *a priori* l'existence d'une double articulation donc d'unités de première articulation, composition constante d'une forme phonique et d'une signification.

En ce cas, la critique de l'axiome ne peut exister en dehors de son application dans une enquête. Toute clarification d'une proposition théorique découlant d'un axiome qui s'attaquerait à la cohérence interne des termes de la proposition théorique ne pourrait être qu'un malentendu, leur cohérence (ou pertinence) ne pouvant s'établir que dans la relation qu'ils entretiennent avec la pratique de l'enquête, autrement dit dans leur relation à un faire plutôt qu'à un dire (solution pragmatique qui tend à neutraliser cette distinction entre dire et faire).

Dans son article sur la morphologie au sens de Martinet, Jolivet esquisse ce type de solution très pragmatique au problème que pose la morphologie en donnant les contours de ce qui pourrait bien être une autre définition du principe de

pertinence. Nous avons déjà vu la difficulté que pose un principe de pertinence qui suivrait la logique du tout ou rien. Nous avons vu que, si le but est de dégager des unités de première articulation, il est difficile d'invalider les conséquences atomistes et formelles de la recherche, même en introduisant plus de flou dans ce principe de pertinence. Mais Jolivet identifie un autre type de difficultés dans l'usage fonctionnaliste du mot *morphologie*: le décalage entre la définition et l'application de ce terme dans la pratique effective. Dans ce cas-là, la pertinence pourrait être définie comme un désaccord entre ce que le chercheur veut dire par morphologie et ce que dit effectivement sa pratique de recherche.

Cette manière très originale (en linguistique) de résoudre un problème théorique autrement que par une confrontation empirique rejoint le tournant pratique d'une certaine philosophie analytique, qui s'inspire autant de Wittgenstein que d'Austin et dont Cavell est le plus éminent représentant. Cette philosophie du langage ordinaire entend examiner ce que nous disons en pratique, partant du principe que la connaissance de notre langage est tout autant pratique que théorique et que cette pratique prend sens dans notre quotidien, qui devient dès lors l'horizon toujours fuyant de nos explorations:

Le scepticisme, étant rupture du contact avec le langage commun, ne peut être surmonté par une nouvelle connaissance, mais par la reconnaissance [acknowledgement], l'acceptation de la finitude et de la répétition, l'ordinaire ou le quotidien (Laugier, 2010: 231).

Comme le montre Laugier dans son article "Stanley Cavell: une autre théorie de la pertinence" (2010), la philosophie s'est perdue dans des discussions insensées. En ramenant les mots de la philosophie de leurs usages métaphysiques à leurs usages ordinaires, Cavell fixe à la philosophie la tâche de nous ramener à nous-mêmes. Il propose ainsi un principe de pertinence qui vise l'adéquation de ce que l'on veut dire avec

ce que l'on dit effectivement. Cet examen doit être conduit dans la recherche elle-même:

C'est la question permanente de la pertinence de la recherche qui fait la pertinence même de la recherche, et définit la dimension critique de la philosophie du langage (Laugier, 2010: 239).

En ramenant la quête du sens à donner à la morphologie de la théorie aux pratiques de recherche, Jolivet suit un même mouvement. Très concrètement, il interroge la pratique des chercheurs (sa pratique) et se demande ce qu'il(s) veu(len)t dire quand il(s) parle(nt) de morphologie. L'interrogation est ainsi ramenée sur le sol ferme de la pratique, là où les notions théoriques travaillent. Pour comprendre ce tournant pratique que pourrait emprunter la linguistique fonctionnelle, il convient maintenant d'en bien (com)prendre la courbe.

Dans la conclusion de son article, Jolivet revient sur la différence que propose Martinet pour distinguer deux moments particuliers de la morphologie: le temps de l'analyse qui permet d'identifier les unités de première articulation (les monèmes) en fixant un lien stable entre un signifiant et un signifié et le moment de la "présentation didactique, ... étape plutôt artistique de notre travail" (Jolivet, 1979: 171). Cette distinction est très importante, non pas en elle-même, mais surtout parce qu'elle donne un sens à la morphologie comme activité pratique. Ce qui peut paraître un détail nous projette au cœur de la spécificité du fonctionnalisme par rapport à beaucoup d'autres linguistiques; cœur dont il m'importe de préserver le battement.

L'enquête occupe une place centrale dans l'école fonctionnaliste en linguistique. Contrairement à une linguistique qui recueille des données, les réunit dans des corpus auxquels elle va confronter des hypothèses en suivant une démarche empirique, la linguistique fonctionnelle se caractérise par un

mouvement plutôt anthropologique qui immerge le chercheur dans les pratiques langagières qu'il entend étudier et l'en extrait pour présenter les résultats dans de toutes autres pratiques langagières. S'opposent donc deux moments très différents: un moment ethnographique où l'on plonge et un moment didactique où l'on tente de montrer le fond de l'eau à quelqu'un qui est resté en surface.

Cette pratique de recherche qui va donner sens aux mots de la théorie (comme pour la morphologie) est constituée de deux rencontres différentes: la première en dehors du cercle de l'académie et la deuxième au sein de ce même cercle. Il y a donc un double décalage, une fois à l'aller et une autre fois au retour qui explique les conditions de la double rencontre, la première fois avec l'autre (étape de l'enquête) et une autre fois avec le même devenu autre (étape de la présentation de l'enquête).

Dans son article "méthodes en linguistique synchronique", Pierre Encrevé (2009) raconte sur un ton très personnel (il s'agit presque d'une confidence) sa formation en linguistique dans un bel hommage à André Martinet, son directeur de thèse. Son but est de rendre un peu plus explicite la méthodologie fonctionnaliste au sens "d'aspects divers des actes de la recherche" (Encrevé, 2009: p. 39).

Encrevé montre que la filiation qui peut s'établir entre Martinet et Labov en passant par Weinreich, n'est pas le fruit du hasard et que la linguistique variationniste et la sociolinguistique représentent un développement assez naturel de la linguistique fonctionnelle:

Martinet a radicalement rompu avec la recherche de bureau par la moins conventionnelle des enquêtes possibles, avec une méthode inédite, et bien loin du confort protecteur des locaux universitaires: dans le camp de Wurtemberg où il était prisonnier de guerre et où il fit un pas décisif qui a constitué un apport capital et irremplaçable aux méthodes en linguistique synchronique (Encrevé, 2009: 40).

Dans son récit, Encrevé montre comment, un peu par hasard, Martinet sort la linguistique de ses bureaux pour la mettre sur "sur les lieux où l'on parle" (Encrevé, 2009: 39). Mais Encrevé, en faisant allusion à la deuxième enquête "empirique" de Martinet, montre aussi comment Martinet revient à son bureau comme enseignant:

En sortiront d'abord, en 1945, un long article dans la Revue de linguistique romane, "Le parler franco-provençal d'Hauteville (Savoie)", puis le petit livre classique où tant de générations d'étudiants et de chercheurs ont appris la phonologie fonctionnelle et structurale et la technique de descripteur: *La description phonologique avec application au parler franco-provençal d'Hauteville (Savoie)*. C'est la deuxième grande enquête empirique d'André Martinet ... (Encrevé, 2009: 48).

Si je cite aussi longuement Encrevé, c'est, d'une part, parce qu'il donne un bel aperçu de la méthode que j'appelle "anthropologique", qui fait aller le chercheur sur le terrain et le fait revenir pour montrer (enseigner) ce qu'il y a vu et, d'autre part, parce qu'ayant suivi la même formation, je me reconnais dans son témoignage.

Comme lui, et une génération d'étudiant-e-s et de chercheur-s (selon ses termes), je suis parti sur le terrain avec *La description phonologique avec application au parler franco-provençal d'Hauteville* de Martinet (1956) sous le bras.

Dans mon cas, c'était pour faire une description phonologique d'un patois franco-provençal de la Broye (région de Suisse romande au sud du lac de Neuchâtel). Pour cette analyse phonologique obligatoire pour valider la première année du cursus en linguistique, Jolivet imposait une condition de base: mener l'analyse avec un informateur dont on ne connaissait pas la langue.

Mon informateur était Alexis Chassot, un patoisant de 80 ans, sans doute l'un des derniers locuteurs du patois broyard, les bo (crapauds) comme les appelaient par mépris les locuteurs alentours d'autres patois franco-provençaux (le couètsou d'un côté et le gruyèrien de l'autre) sans doute parce qu'ils disaient la finale de certains verbes avec une diphtongue ao là où, eux, disaient â comme dans tsantao (chanter) pour tsantâ.

Je me souviens de ces rencontres avec M. Chassot. La longue route, le café avec sa petite tsequée d'eau-de-vie à huit heures du matin (impossible de refuser). Puis commençait l'analyse phonologique; je proposais deux mots, si possible des paires minimales "Est-ce que naou veut dire la même chose que né et que nâ?". Lui seul pouvait répondre, je ne savais pas. Dans ce type d'enquête l'informateur est le maître et l'enquêteur l'élève, retournement assez original du rapport que peut avoir un universitaire aux autres puisque dans le schéma classique de l'expertise c'est plutôt l'universitaire qui sait et les autres qui écoutent.

Ce renversement fait du phonème un concept triadique qui n'a d'existence que dans la concordance d'une question ignorante (Est-ce que nao et né veulent dire la même chose?) avec une réponse savante d'une personne informée.

Et, au-delà de l'analyse phonologique, c'était tout un monde dont les usages reprenaient vie au détour de tel ou tel mot. Le monde rural du patois avec ses outils, ses saisons, ses rites disparus dont témoignait une langue dont la voix était sur le point de s'éteindre et dont ma pauvre tentative de lui fixer un système graphique (phonologique) ne prolongerait pas vraiment le dernier souffle.

C'est, sans doute, cette expérience de l'agonie d'un parler qui m'a fait prendre conscience qu'un mot n'a de sens que dans son usage, dans une activité, une activité qui renvoie à un fourmillement d'autres activités et au-delà, au grouillement d'une forme de vie. J'avais beau tenter d'écrire sur le papier ce

qui aurait pu devenir un alphabet raisonné du patois broyard, le sens des mots s'évanouissait inexorablement aspiré par les fibres des feuillets pour ne laisser qu'une trace sans vie à la surface de mon calepin. Le patois était en train de disparaître parce que son milieu (Lebensform) était en train de disparaître.

Je me souviens aussi du retour à l'université; du long couloir qui menait au bureau de Jolivet. Il m'attendait avec mon analyse phonologique annotée. Je me souviens de sa passion pour la précision technique, des âpres discussions pour savoir si le *ill* et le *i* était une variante d'un même phonème ou de deux phonèmes distincts (un *i* long et un *i* court), pour savoir si la position de l'accent était pertinente ou non, etc. Pour moi – et cela semble être aussi le cas pour Encrevé – le fonctionnalisme en linguistique c'est d'abord l'expérience pratique de ce que sont une paire minimale, un phonème, un trait pertinent: une réponse pratique à une question pratique dans un triangle où se croisent les paroles de l'informateur et de l'enseignant et dont ma voix forme le troisième côté.

ET APRÈS?

L'article de Jolivet "Remarques sur la morphologie au sens de Martinet" (1979) peut sembler bien mince pour donner une telle ouverture à la perspective fonctionnelle en linguistique. Si l'influence d'une théorie linguistique se mesurait au nombre de caractères dont elle a rempli les publications académiques, l'article de Jolivet ne pourrait avoir le genre d'importance que je lui prête. Mais la linguistique, comme le montre Encrevé et comme le suggère Jolivet, consiste aussi en un enseignement pratique de savoir-faire techniques qui ne peuvent être transmis que dans une activité de recherche. Qui confierait son corps à un chirurgien qui n'a appris son métier que dans les livres? Dans beaucoup de domaines, l'université produit et

partage des savoirs pratiques. La linguistique n'échappe pas (n'échappait pas?) à la règle.

Le court texte de Jolivet est amplement assez long pour esquisser les traits à partir desquels se dessine un nouveau principe de pertinence pour une linguistique de terrain qui tirerait son sens de et dans l'enquête. Il montre avec le terme *morphologie* comment faire une grammaire qui confronte ce que l'on veut dire à ce que l'on dit effectivement en pratique. La procédure est évidemment applicable à d'autres concepts clés de la linguistique.

La manière qu'a Jolivet d'être honnête avec les définitions qu'il pose en se demandant ce qu'elles deviennent quand elles sont appliquées pratiquement a évidemment un rapport avec l'axiomatique de Bühler dont s'inspire Martinet pour son principe de pertinence. Cette manière de considérer certaines propositions comme posées et de travailler à partir d'elle n'est pas sans rapport avec la philosophie du langage ordinaire de Wittgenstein qui affirme que l'on doit considérer nos simples jeux de langage comme un point de départ qui n'a pas à être justifié:

Étais-je justifié à tirer ces conséquences? Que nomme-t-on ici justification? – Comment emploie-t-on le terme de "justification"? Décris donc les jeux de langage! C'est d'eux que se déduira aussi l'importance qu'il y a à être justifié (Wittgenstein, 2005: § 486).

Pour définir le sens de *morphologie* en linguistique fonctionnelle, Jolivet se demande l'usage que ce courant théorique en fait pratiquement dans son activité de recherche. Imperceptiblement, il donne une tournure très pragmatiste à sa question: pour comprendre ce que nous voulons dire par *morphologie*, il faut s'intéresser à ce que je dis effectivement quand j'applique ce mot dans mon enquête. Cette posture exige soudain d'être honnête avec ce que l'on dit plutôt que de partir à la recherche de vérités empiriques incontestables. Elle nous ramène à nous-mêmes et aux petits arrangements que nous

avons avec ce que nous voulons dire et ce que nos mots disent effectivement dans nos pratiques langagières quotidiennes. Elle exige finalement d'écouter ce que nos mots ont à dire de nous.

On peut évidemment appliquer la même procédure à d'autres mots clés de la linguistique comme *signification, compréhension, règle, texte, subjectivité*. Il faut alors chercher à voir – puis montrer – le rôle que jouent ces mots dans nos vies.

Ainsi comprise, la pertinence consiste à prendre le pouls de nos mots dans le flux de nos vies. En la matière, il y a des théories qui anesthésient et des enseignements qui rendent plus sensibles.

RÉFÉRENCES

- Austin J. L. (1970). *Quand dire c'est faire*. Paris: Éditions du Seuil.
- Bühler K. (2009). *Théorie du langage*. Marseille: Agone.
- Cavell S. (2009). *Dire et vouloir dire*. Paris: Éditions du Cerf.
- Encrevé P. (2009). Méthodes en linguistique synchronique. *La linguistique*, 45: 37–60.
- Hagège C. (2001). Les implosions fidèles. Quelques petites suggestions pour faire fructifier l'enseignement d'André Martinet. *La linguistique*, 37: 99–114.
- Jolivet R. (1979). Remarques sur la morphologie au sens d'André Martinet. In M. Mahmoudian (dir.), *Débats et perspectives en linguistique fonctionnelle*. Paris: PUF, pp. 163–174.
- Laugier S. (2010). Stanley Cavell: une autre théorie de la pertinence. In S. Laugier et S. Plaud (dir.), *La philosophie analytique*. Paris: Ellipse.
- Martinet, A. (1956). *La Description phonologique avec application au parler franco-provençal d'Hauteville (Savoie)*. Genève : Librairie Droz / M.J. Minard.
- Martinet A. (1979). *Grammaire fonctionnelle du français*. Paris: Didier.

- Martinet A. (1996). *Éléments de linguistique générale (4ème édition)*. Paris: Armand Colin.
- Morais Barbosa J. (2001). Être martinien. *La linguistique*, 37: 115–123.
- Wittgenstein. L. (1965). *Le Cahier bleu et le cahier brun*. Paris: Gallimard.
- Wittgenstein. L. (2005). *Les Recherches philosophiques*. Paris: Gallimard.